

Convocation du Conseil Municipal

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, à 9 heures 1/2 du matin, le Dimanche 10 juin 1934, au lieu ordinaire de leurs séances

Ordre du jour :

1. Affaires diverses
2. - Loisissement. Société Civile des Immeubles de Repé à Northouse
3. - Travaux de guidonnage. - Marché
4. - Travaux de cylindrage. - Marché Argasse
5. - Chemins de fer à voie étroite. - Déclassement des lignes de Nantes à Lezay et des Sorinières à Rocheservien
6. - Etat des Côtes irrégulières
7. - Demandes de bourses. - Avis du Conseil

A Repé, le 3 juin 1934
Le Maire

A.

Conseil Municipal

Séance du 10 Juin 1934

L'an mil neuf cent trente quatre, le dix du mois de Juin à 8 h 30 le Conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Rivière Maire

Présents : M. M. Marchais Rivière, Guérin, Caugeron, Hervouet, Carrièreau, Fabre, Basso, Ordonneau, Marcheteau, Chauvelon, Poulin, André, Curpin, Quintard, Barreau, Poulin, Arthur & Gauthier

Absents : M. M. Gar-Mailliet, Sorin,

Chicfauc, Jutard, Royer, Paon, Rioux, Lefou
exécutés.

M. Guérin est nommé secrétaire
Le procès verbal de la dernière réunion est lu
& adopté sans observation.

Affaires diverses

Circulation dans la traversée de Pont Rousseau

Monsieur le Maire donne connaissance de
la correspondance échangée avec M. le Préfet au
sujet de l'amélioration de la circulation dans la traversée
de Pont Rousseau

Le Conseil approuve la réponse de M. le Maire
à M. le Préfet.

M. Gauthier émet l'avis suivant :

En ce qui concerne la dérivation si difficile
du transport de la répurcation, la chose la plus
simple et qui donnerait satisfaction à tout le
monde, serait de faire un four, prairie de Maures
(par exemple) et brûler sur place toutes les pou-
rriures infectantes et germes de toutes maladies.

Jugement des Presbytères M. le Maire met le Conseil
au courant du jugement rendu par le Juge de Paix au
sujet du prix des loyers des 2 presbytères au 1^{er} août
1914 :

Le presbytère de St. Paul . . .	840 ⁺
Le presbytère de St. Pierre . . .	814 ⁺

Construction d'un Hôtel des Postes à Pont Rousseau - M. le Maire
donne connaissance au Conseil du projet de convention
entre le Ministre des Postes, Télégraphes, Téléphones et le
Maire de Rezé au sujet du terrain à céder sur le
Champ des vierges pour l'établissement d'un bureau de
Poste.

Le Conseil municipal autorise le Maire à
signer la convention mais en faisant des réserves
au sujet de l'approbation du nouveau plan de la
route par le Conseil Général et au sujet du Service
d'eau

Idée de l'érection d'un
commune
Rezé le 12 Juin

Création à Nantes d'une Stèle au Souvenir du Capitaine
Schlessinger

Le Conseil municipal reconnaît les services rendus par le Capitaine, mais n'est pas partisan de l'érection d'une Stèle à son Souvenir et passe à l'ordre du jour.

Syndicat National des Instituteurs & Instituteurs publics Section de la L.T.
Voyage d'études en Scandinavie,

Le Conseil vote une subvention de 300⁺ qui sera prélevée sur les dépenses imprévues. -

Lettre de la Fédération des Jeunes Socialistes (F.J.S.) de la L.T.

Demande de subvention au sujet d'une Semaine Nationale d'études.

Cette Fédération étant un parti politique, le Conseil municipal refuse en conséquence d'accorder une subvention.

Lettre du Président de l'Union des Travailleurs de France

M^r le Maire lit la lettre du Président de la Section de Repé, de l'U.T.F.

Le Conseil municipal maintient intégralement le 2^e paragraphe contenu dans la délibération du 18 mars 1934

Ce paragraphe, contenant une clause de sauvegarde pour les intérêts communaux ne peut gêner la Section que si elle-ci nourrirait l'arrière pensée de ne pas faire fonctionner le dispensaire prévu

Lettre Association des Maires de France au sujet du Décret-Loi du 4 avril 1934 supprimant l'allocation servie aux Communes conformément à l'art 41 de la loi du 9 août 1905.

Le Conseil municipal après délibération proteste contre cette suppression.

Lettre du Comité d'Entente des Associations d'anciens combattants et de Victimes de la Guerre.

Le Conseil municipal décide de l'admettre comme membre honoraire pour une somme de 50 francs à

écrit le 17 Juin

7 ans à faire
avant le 22 Juin 1934

prendre sur les dépenses imprévues.

Année 13^{juin}

Curage de ruisseau. - Le Conseil demande le curage du ruisseau compris entre le Danube et le chemin de G^d Comⁿ N^o 85. - Ce ruisseau sépare les propriétés Ollivier & Capillon.

Demande du conseiller Vauthin Arthur, au point de vue de la dénomination du chemin rural reconnu N^o 13

M^r Vauthin propose de donner à ce chemin le nom de rue Quicholle ancien conseiller municipal qui a péri dans le rayage du S^t Philibert le 11^{er} juin 1931

Le Conseil municipal approuve, sous la réserve de l'acceptation des membres de la famille.

Lotissement
Société Civile des
Immeubles de
Rexé.

Année 14^{juin}

Le Conseil municipal donne un avis favorable au projet de lotissement de la Société Civile des Immeubles de Rexé - d'Orthonne.

Travaux de
Goudronnage
Marché

Année 15^{juin}

M^r le Maire communique au Conseil Municipal la soumission de M. M. Lattailly & Bichelot relative à l'épandage de 40 tonnes de goudron, au prix de 105⁺ la tonne sur les CVO N^{os} 3 - 4 - 6 - 7 - 10 - 12 - 18 et 19

Il donne lecture du rapport de M. l'ingénieur Subd^e du S^t Val au sujet de la fourniture dont il s'agit

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte la dite soumission.

La dépense qui est évaluée à 4.200⁺ sera payée sur le crédit de 12500⁺ inscrit à l'art 86 du budget de 1934.

Travaux de
cyllindrage
Marché Agasse

Année 16^{juin}

M^r le Maire communique au Conseil Municipal le marché Ujaste Raymond, entrepreneur à St-Nazaire, 45 rue Albert de Mun, relatif à l'exécution des travaux de cyllindrage des chemins vicinaux ordinaires moyennant un rabais de 10% sur les prix de cyllindrage des chemins de grande Comⁿ

Il donne lecture du rapport de M. L. Tugénier Subde
du 1^{er} Val au sujet des travaux dont il s'agit & qui
s'élèvent à 5735⁺

Le Conseil municipal après en avoir délibéré
accepte la dite soumission.

Chemins de fer à voie
étroite
Déclassement des lignes
de Nantes à Lezay
et des Dozinières
à Rocheservière

Le Conseil municipal demande le maintien
des trains nécessaires au transport des marchandises
lourdes & encombrantes et des trains de voyageurs les
dimanches & jours fériés.

Regrette le licenciement du personnel et
demande éventuellement sa rentrée sur un autre
réseau.

Demandes de
bourses
avis du Conseil

1^{re} Le Conseil municipal donne un avis favorable
pour l'attribution de la totalité de la bourse de l'Etat
que sollicite M. Cormerais Edouard, en faveur
de son fils candidat à l'École d'Arts & Métiers
d'Angers.

2^{de} Le Conseil municipal donne un avis favorable
pour l'attribution de la totalité de la bourse de l'Etat
que sollicitent M. M. Chomapeau Maximin & Jannic
Armel en faveur de leurs fils candidats à l'École
Nationale Professionnelle de Nantes.

Etat des Cotes
irrecouvrables comprises
comprises dans les
rôles 1933
Prestations

Le Conseil donne un avis favorable à l'Etat
des Cotes irrecouvrables comprises dans les rôles de
l'année 1933 - g

Cane des Prestataires 1340

Cet état se rapportant à des chômeurs

École de Rayon
création d'une 3^e classe

M. le Maire lit la lettre du Directeur
de l'École de Rayon qui demande la création
d'une troisième classe à son École, le nombre
des élèves allant toujours en augmen-
tant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré
donne un avis favorable à cette demande.

Marchais
Marchais
Bottin
Joubert
N.
Mervoux
Lanchereau
Habier
Fouletier
Andromeda
Arthur Boutin
L. Bouchard
J. Bouchard
J. Bouchard

Convocation du Conseil Municipal

M. M. les Conseillers Municipaux se réunissent
en la Mairie à 7 h 1/2 du matin, le dimanche 8 juillet
1934 au lieu ordinaire de leurs séances :

Ordre du jour

1. Compte administratif de l'exercice 1933
2. Budget additionnel de 1934
3. Service Vicinal - Budget additionnel de 1934
4. Bureau de Bienfaisance - Comptes & budgets
5. Fêtes de Pont-Rousseau - Acceptation du projet
6. Affaires diverses.

A Repe, le 1^{er} juillet 1934

Le Maire

N.